

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.** la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs,** au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts,** composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée  
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France  
34000 Montpellier

09 63 57 44 06

[occitaniemed@fondation-patrimoine.org](mailto:occitaniemed@fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [in](#)



### MAIRIE DE RIVEL

Rue de la Mairie  
11230 Rivel

04 68 69 22 64

[rivel@wanadoo.fr](mailto:rivel@wanadoo.fr)



### ASSOCIATION RIVEL PATRIMOINE

Mairie de Rivel  
Rue de la Mairie

11230 Rivel

06 42 88 98 50

[phvidal@orange.fr](mailto:phvidal@orange.fr)

<https://rivelpatrimoine.fr>

### ► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

## L'église Saint-Jean-Baptiste

Rivel, Aude (11230)



Retrouvez tous les projets sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Aidez-nous en faisant un don !

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La bastide de Rivel a été créée à l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle après la destruction du village primitif en 1210 par les Croisés.

L'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste, élément du dispositif de fortification de la bastide, a connu plusieurs époques dans son développement.

L'intérieur, composé d'une nef unique à voûte surbaissée de type gothique languedocien, est décoré de riches fresques. On peut y admirer quelques œuvres d'art, notamment un grand tableau du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques statues baroques et un maître-autel 1<sup>er</sup> Empire.

La circulation des eaux souterraines a entraîné de nombreuses dégradations au cours des siècles. S'y est ajouté le pourrissement de pièces importantes dans la charpente, d'où de très sérieuses dégradations, qui ont conduit la Mairie à déclarer l'édifice impropre à toute activité culturelle.

### ◆◆ LE PROJET

Le programme de restauration, copiloté par la Mairie et par l'Association Rivel Patrimoine comprend la réfection totale de la couverture et de la charpente et la sécurisation du clocher, la mise aux normes de l'électricité, l'assainissement extérieur et intérieur ainsi que la restauration des plâtres les plus dégradés.

Grâce à ses qualités acoustiques, l'église pourra constituer un lieu supplémentaire d'animation culturelle et notamment musicale. Il est également prévu d'y organiser des conférences et des expositions temporaires.

Aidez-nous à permettre à l'église Saint-Jean-Baptiste de continuer à rythmer la vie du village de Rivel.

Montant des travaux	217 000 € HT
Objectif de collecte	20 000 €
Début des travaux	Fin 2021

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'église Saint-Jean-Baptiste

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/77658](http://www.fondation-patrimoine.org/77658)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**L'église Saint-Jean-Baptiste**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Association Rivel Patrimoine / Association Kercorb Patrimoine

